

Viandes rouges

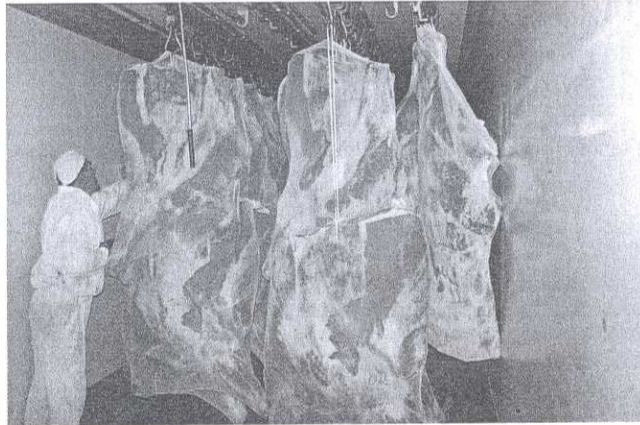
Une demande en berne

● Le secteur des viandes rouges est sur la dernière ligne droite avant le lancement de son deuxième contrat-programme 2015-2020. Zoom sur une filière en mutation.

Les dernières pluies ont apporté leurs lots de bonnes et de mauvaises nouvelles pour la filière des viandes rouges. «Les précipitations auront un effet positif sur les pâturages et de facto sur la qualité de l'élevage», se réjouit d'emblée Hammou Ouhelli, président de la Fédération interprofessionnelle des viandes rouges (FIVIAR). Toutefois, la stagnation de la demande est motif d'inquiétude des professionnels.

Demande en baisse

«Depuis huit mois, nous souffrons d'un problème d'écoulement de nos marchandises», constate le président de la FIVIAR. Pourtant, les prix des viandes sont à la baisse comme le confirme le HCP dans son Indice des prix à la consommation, qui affiche une baisse de 1,3%. «Malgré le fait que les prix sont à la baisse, la demande ne suit pas», souligne Ouhelli. Le prix du kilo chez les grossistes est passé de 32 à 28 DH. Selon Ouhelli, même à ce niveau de prix, «nous n'arrivons pas à écouler nos marchandises». Le président de la FIVIAR explique cette mauvaise conjoncture par «la baisse du pouvoir d'achat des ménages». Même son de cloche auprès des professionnels de transport des viandes rouges à Casablanca. «La baisse des prix est certainement une raison valable pour expliquer cette situation. D'ailleurs, il suffit d'observer la crise durant la période de l'Aid El Kébir pour confirmer ce constat. Cependant, cette raison n'explique pas tout. Des causes profondes sont à l'origine de cette situation», soutient Farhane Jamal, SG de l'association de transporteurs de viande rouge, affiliée à l'Union nationale des professions libérales (UNPL). Ce dernier pointe du doigt les dysfonctionnements des abattoirs municipaux, le trafic de la viande rouge depuis les marchés hebdomadaires et abattoirs



15%
du PIB agricole

5 milliards de DH
à investir entre 2014 et 2016,
dont 1,45 milliard apportés
par l'État

30 milliards de dirhams
en 2020 de CA contre
25 milliards en 2013

17,3 kg
par habitant par an contre
14,2 kg en consommation
en 2013.

situés dans les environs des grandes villes et l'éternelle problématique de l'abatage clandestin.

Trafics en hausse

«Les heures d'ouverture des abattoirs municipaux ne favorisent pas une meilleure commercialisation des produits», explique Farhane.

La filière est concurrencée par les circuits parallèles d'approvisionnement, spécialement dans les grandes villes. «À Casablanca, la viande rouge vendue peut provenir des abattoirs de Tit Mellil ou Mediouna. Ce trafic ainsi que l'abatage clandestin se font désormais en plein jour sans que les autorités ne réagissent», accuse Farhane. La Gendarmerie royale et la DGSN et l'Office national de la sécurité sanitaire et alimentaire (ONSSA) affirment à chaque reprise qu'ils luttent contre ces trafics. Ouhelli espère que «le deuxième contrat programme de la filière de 2015-2020 apportera les réponses à ces difficultés structurelles».

Objectif : Améliorer la consommation

Lors des 7ème Assises de l'agriculture à Meknès, tenues en mai 2014, le gouvernement et FIVIAR ont signé ce contrat-programme. Il vise à augmenter la production et la consommation des viandes rouges. Ce contrat capitalise sur «les succès» du premier engagement entre l'Etat et les professionnels du secteur. La période 2009-2014 a été marquée par hausse de la productivité de la filière. Sauf que sur cette période a connu une inflation des prix. Le deuxième contrat-programme

visé d'augmenter la production. Il est ainsi prévu de passer de 490.000 tonnes en 2013 à 612.000 tonnes en 2020. Autre objectif, ajouter 80.000 emplois au 1,8 million de personnes qui s'activent dans cette filière. L'enjeu pour les professionnels et les partenaires publics est d'accroître la consommation par habitant par an de 14,2 kg à 17,3 kg et d'augmenter le chiffre d'affaires à 30 MMDH en 2020 contre 25 MMDH actuellement. Le contrat-pro-

Les professionnels demandent l'amélioration des circuits de distribution.

gramme conclu entre les ministères de l'Agriculture, de l'Économie et des finances d'une part et la FIVIAR d'autre part, vise également à «développer l'amont et l'aval de la filière», ainsi que de promouvoir ses produits sur les marchés intérieurs et extérieurs, en plus de mettre à niveau son cadre réglementaire. Les professionnels demandent d'améliorer les circuits de distribution où foisonnent les intermédiaires. Le contrat-programme veut assainir ce segment du secteur.

Assainir les abattoirs

La nouvelle stratégie vise à mettre à niveau les abattoirs existants. L'objectif : mettre en conformité ces espaces avec le cahier des prescriptions spéciales relatif aux conditions sanitaires et hygiéniques des abattoirs établi par le ministère de l'Agriculture. La filière compte aujourd'hui quelque 180 abattoirs municipaux et plus de 674 tueries rurales. Le tout assure une capacité totale de plus de 200.000 tonnes annuelles, dont 90% dans les abattoirs municipaux et le reste dans les tueries rurales. Le circuit de distribution est marqué par une forte régionalisation et l'interdiction du transport des viandes entre régions. Le contrat-programme vise à mettre fin aux monopoles des chevillards et les municipalités sur les abattoirs. ●

PAR SALAHEDDINE LEMAIZI
s.lemazi@leseco.ma